

# **Délégation de service public de la Pépinière d'entreprises de Palente : Rapport d'activités 2004 – Versement du solde de la participation forfaitaire**

**Rapporteur : M. Denis BAUD, Vice-Président**

<b>Commission n° 2</b>		
<b>Avis de la commission</b>		<b>Validation du Vice-Président</b>
Séance du 12/07/05	Favorable	Le 12/07/05

<b>Inscription budgétaire</b>	
Journée complémentaire 2004 Imputation : 611.90	Montant de l'opération : 47 717,5 €

## **I. Introduction**

La Communauté d'agglomération du Grand Besançon, compétente en matière de développement économique sur son territoire, est liée à l'association Rive Boutique de Gestion (RBG) par une convention de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente jusqu'au 31 décembre 2005. Cette convention liait initialement la ville de Besançon à RBG. Le transfert de cette action de développement économique est intervenu le 1<sup>er</sup> janvier 2003, après délibération sur le caractère communautaire d'un tel dispositif d'aide à la création de nouvelles activités.

## **II. Analyse de l'activité du service délégué**

Pour l'année 2004, le rapport du délégataire fait ressortir une année favorable pour la pépinière d'entreprises puisque le taux de remplissage moyen a été supérieur à 83 % et l'occupation quasiment optimale en fin d'année 2004.

Les 10 entreprises nouvelles intégrées au cours de l'année représentent des secteurs d'activité variés, avec une forte dominante services et nouvelles technologies. Elles représentent en phase de démarrage une trentaine d'emplois.

7 entreprises ont quitté la pépinière dont 6 pour une localisation sur la commune ou l'agglomération.

Plusieurs entreprises ont bénéficié de prolongation de convention, dans l'attente d'installation prochaine sur Temis Innovation, en cours d'achèvement. Au cours de l'année 2004, aucune entreprise hébergée ou sortie de la pépinière n'a cessé son activité.

A ce jour, 3 entreprises hébergées sont encore en situation fragile, même si la tendance est à l'amélioration pour chacune d'entre elles.

Un certain nombre de travaux améliorant les conditions d'activité pour les entreprises ont été réalisés par la collectivité délégante :

- des travaux d'arrivée d'eau pour l'entreprise SONAXIS,
- le percement d'une porte entre deux locaux concernant l'entreprise MECA PROTOS (1 133,81 € TTC),
- la pose d'un cloisonnement afin d'isoler une partie bureau pour BR MICROTOP (354,34 € TTC),
- une étude de résistance de sols permettant de connaître les possibilités d'installation de machines lourdes sur des plateaux qui surplombent le parking couvert.

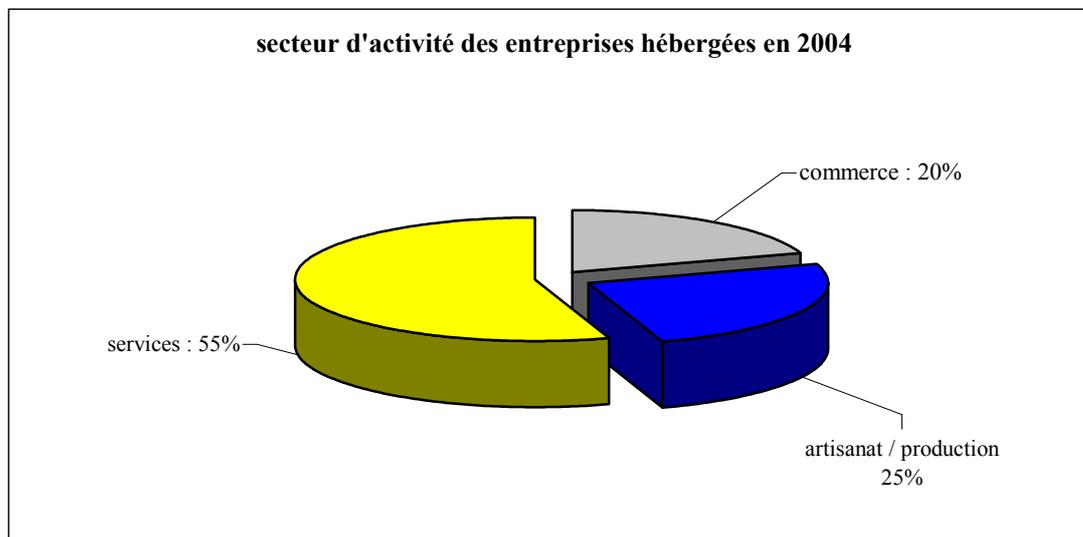
Ces travaux, sont très bien perçus par les entreprises, qui sont très attentives à leur confort de travail au sein de la pépinière.

#### a) Les entreprises

- 36 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2004, représentant 116 emplois.
  - 10 entreprises sont entrées en pépinière courant 2004
  - 7 structures ont quitté la pépinière courant 2004. Parmi ces 7 entreprises, 5 se sont installées à Besançon (1 en ZRU Palente, 4 en ZFU Planoise), 1 s'est installée sur l'agglomération et 1 s'est installée hors du département (Belfort)
  - Le taux d'occupation moyen a été supérieur à 83 %
- 29 entreprises étaient présentes au 31 décembre 2004, représentant 101 emplois.

#### b) Les secteurs d'activité

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2004 était la suivante :



#### c) Animation de la pépinière

Outre les prestations habituelles proposées aux entreprises en pépinière (accueil, suivi, services administratifs, documentation), auxquelles s'ajoute le démarrage d'un travail de fond finalisé au premier trimestre 2005 dans le but d'améliorer le suivi des jeunes entreprises, les entreprises hébergées ont pu participer à des animations, conférences et manifestations organisées par RBG (petits déjeuners, soirées thématiques, un atelier animé par l'ARIST sur le thème de la propriété industrielle).

Toutes ces manifestations sont très prisées des entrepreneurs et contribuent à une cohésion et à des échanges fructueux entre entrepreneurs hébergés et d'autres membres extérieurs du réseau OXYGENE (anciens stagiaires, entrepreneurs installés sur la région, anciennes entreprises de la pépinière).

Des actions spécifiques ont contribué aussi à l'affermissement de la notoriété de la pépinière. On peut citer :

- l'accroissement sensible du nombre des visites sur le site [www.bgfc.org](http://www.bgfc.org) (800 visites/mois en moyenne),
- la promotion de la pépinière au sein des manifestations de la coordination SYNERGIE 25,
- les actions de sensibilisation auprès d'étudiants et d'élèves ingénieurs.

### **III. Analyse des comptes de l'activité déléguée**

Le compte de résultat « pépinière d'entreprises » fourni par RBG fait apparaître un résultat excédentaire de 9 493 €, après un retour à l'équilibre pour l'exercice 2003, contre un déficit de 40 600 € en 2002.

On constate :

1) les produits sont en augmentation de 7,66 %, ils passent de 295 806 € à 320 353 € (+ 24 547 €) et sont :

- pour 51,35% des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées, services pépinière...), ce poste augmentant de 37,58 %. La hausse des produits s'explique essentiellement par un très bon taux d'occupation moyen (plus de 83 %) et donc par un accroissement de la facturation des services (forfait d'accès, consommations).
- pour 37,33 % des financements des collectivités territoriales :
  - o CAGB/ plans d'affaires : 76 520 € tel que prévu dans le contrat de DSP
  - o Région/ suivi post-crétion : 29 264 €
  - o Département/ ADED : 13 800 €

2) une hausse des charges de 10,39%, soit 310 860 € en 2004 contre 281 596 € en 2003. Le bon taux de remplissage a généré un accroissement des charges externes d'environ 14 000 €, dont une partie a été refacturée.

La masse salariale a légèrement diminué par rapport à 2003 (- 5,71 %, soit 108 642 € en 2004, contre 115 320 € en 2003) notamment du fait d'un arrêt maladie et de la part relative des fonctions transversales (direction, gestion administrative et financière).

Par contre, la fonction accueil / standard est de plus en plus sollicitée (+ 38,70 %), la majorité des entreprises utilisant les services de transfert d'appels, de prise de messages, voire de gestion d'agendas.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **prend connaissance du rapport d'activités 2004 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente,**
- **se prononce favorablement, conformément au contrat de D.S.P, au versement du solde de la participation forfaitaire annuelle de la CAGB à Rive Boutique de Gestion, soit 47 717,50 € (un acompte de 28 811,90 € ayant déjà été versé au regard du nombre de plans d'affaires à réaliser).**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 96

Contre : 0

Abstention : 0